

FICHE FORMATION

Conduire un projet artistique et d'action culturelle

Musique et spectacle vivant

Formation certifiante enregistrée au Répertoire Spécifique : RS 6246

Dans un contexte en évolution constante, le métier de musicien nécessite différents savoirs et compétences, au-delà de ce qui relève purement de l'artistique. Conception et mise en œuvre de concerts et spectacles, production, médiation et action culturelle, etc., autant de facettes qui font aujourd'hui partie du quotidien de l'artiste.

Proposée par la Philharmonie de Paris, établissement public au cœur de la vie musicale et des pratiques professionnelles, cette formation certifiante (Répertoire Spécifique n° RS 6246) se compose de 4 modules permettant de :

- Comprendre l'organisation du secteur musical en France, les politiques publiques, les modalités de l'action culturelle, les cadres juridiques, les rôles et fonctionnements de toutes les parties prenantes ;
- Construire, incarner et mener à bien une proposition pertinente et singulière, inscrite dans le contexte et les enjeux d'aujourd'hui.

Points forts :

- Une expertise reconnue du secteur
- Un accompagnement personnalisé
- Des livrets pédagogiques : synthèse de la méthodologie, ressources et bibliographies
- Des ressources documentaires sur place et en ligne
- Un espace de travail et de consultation

Public : artistes-interprètes, artistes-auteurs, managers, enseignants de musique, entrepreneurs de spectacle, médiateurs de la musique, musiciens en voie de professionnalisation.

Objectifs de la formation :

- Identifier les spécificités du secteur culturel et le cadre réglementaire du spectacle vivant
- Intégrer toutes les composantes de l'élaboration d'un projet artistique et culturel
- Définir et mettre en œuvre ses objectifs
- Trouver et mobiliser les partenaires du projet
- Relier son expression artistique à un projet culturel
- Travailler en complémentarité avec les différents intervenants du projet

Prérequis et modalités d'inscription : remplir le formulaire en ligne comprenant une présentation synthétique de son projet artistique et culturel ainsi qu'une courte biographie.

Démarche pédagogique :

La démarche s'appuie sur le principe expérientiel et l'approche cognitive, dans lesquels l'individu est au cœur du processus. Les participants sont invités à clarifier leur propre expérience et leur motivation pour trouver les conditions de réalisation et le cadre de leur projet artistique et culturel.

Chaque module s'articule autour de méthodes expositives, interrogatives et participatives.

- présentations contextualisées et adaptées aux projets des participants
- questionnements et feed-back
- travail collaboratif, en sous-groupes
- mises en situation concrète

Durée : 9 jours (63h) organisés en 3 modules de 2 jours (14h) et 1 module de 3 jours (21h)

Dates et horaires :

- Lundi 5 et mardi 6 février 2024 de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h
- Lundi 4 et mardi 5 mars 2024 de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h
- Lundi 8 et mardi 9 avril 2024 de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h
- Du lundi 13 au mercredi 15 mai 2024 de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

Groupe de 15 participants maximum.

Tarifs : 1 890€ formation continue / 945 € individuel

Lieu de la formation :

Cité de la musique – Philharmonie de Paris
Médiathèque de la Cité de la musique
221 avenue Jean Jaurès
75019 Paris

Renseignements : formation@philharmoniedeparis.fr

Module 1 – 2 jours Définir et positionner son projet

Clarifier et circonscrire son projet

- Cadrer les enjeux du projet
- Identifier les éléments à investiguer
- Évaluer l’ancrage du projet dans son contexte et son environnement

En définir les objectifs, publics et partenaires

- Préciser ses attentes et sa motivation
- Identifier les partenaires et soutiens potentiels du projet
- Justifier sa démarche auprès de ses interlocuteurs

L’inscrire dans un environnement, un contexte, des réseaux

- Comprendre les enjeux territoriaux des politiques culturelles
- Identifier les différents réseaux professionnels
- Construire et structurer son réseau personnel

Concevoir un dossier de présentation

- Répertorier les éléments constitutifs de son dossier
- Elaborer l’argumentaire d’une note d’intention
- Valoriser les points forts et les spécificités

Modalité d’évaluation : production d’une note de cadrage écrite du projet : parti-pris artistique, argumentaire, objectifs, stratégie de mise en œuvre, partenaires potentiels.

Module 2 – 2 jours Structurer et organiser son projet sur le plan social et réglementaire

Identifier les cadres réglementaires du spectacle vivant

- Appliquer les règles en matière de production et d’organisation de spectacle
- Connaître les démarches administratives et fiscales
- Identifier les fondamentaux de la propriété intellectuelle

Choisir un statut juridique pour sa structure

- Définir le cadre adapté à son projet
- Appréhender les spécificités des associations culturelles
- Déterminer les rôles et responsabilités au sein de sa structure

Étudier les différents contrats

- Les contrats d’engagement artistes et techniciens
- Les contrats du spectacle : cession, co-production, co-réalisation
- Traduire contractuellement les relations professionnelles

Simplifier ses démarches administratives

- Appliquer une convention collective
- Externaliser les payes
- Concevoir ses outils de suivi

Modalité d’évaluation : questionnaire de cas pratiques sur les fondamentaux de la législation sociale et réglementaire du spectacle vivant, sur le code de la propriété intellectuelle ainsi que sur quelques points contractuels clefs.

Module 3 – 2 jours

Mobiliser les aides et partenaires financiers du projet

Préparer un budget prévisionnel

- Identifier les postes de dépenses
- Calculer une masse salariale
- Distinguer et qualifier les différentes natures de recettes

Identifier les aides existantes

- Croiser les types de financements
- Analyser les attentes des sociétés civiles
- Connaître les organismes et dispositifs spécifiques

Comprendre les politiques publiques et logiques de financement

- Les interventions publiques pour le spectacle vivant
- Les enjeux et objectifs des collectivités territoriales
- Positionner son projet en fonction des dispositifs existants

Solliciter des financeurs privés

- Mobiliser un réseau de proximité
- Co-construire et travailler en partenariat
- Le mécénat et le financement participatif

Modalité d'évaluation : réalisation du budget prévisionnel du projet artistique et d'action culturelle proposé.

Module 4 – 3 jours

Concevoir des interventions de médiation, d'action culturelle

Analyser les enjeux et les contextes d'intervention

- Comprendre la place de l'action culturelle dans les politiques publiques
- S'initier aux fondamentaux de la médiation culturelle
- Identifier des dispositifs et formes de médiation et d'action culturelle

Préparer une séance de médiation (méthodologie)

- Choisir la forme, les partenaires et les outils
- Définir et formuler des objectifs
- Combiner des méthodes et élaborer un conducteur

S'approprier des outils et des techniques

- Prendre la parole en public
- Utiliser la musique pour construire une dynamique de groupe
- Expérimenter des outils d'animation et de médiation

Concevoir un atelier de médiation musicale (pratique)

- Choisir un cadre, un objectif, une démarche
- Elaborer en sous-groupe une séance
- Animer une séquence collective

Modalité d'évaluation : présentation d'un projet formalisé d'action culturelle.



CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE
DE PARIS